

REDUCTION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE : BRUXELLES PROPOSE DES OBJECTIFS PLUS AMBITIEUX

Dès 2007, l'Union Européenne s'était fixé un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici à 2020, par rapport à leur niveau de 1990. Afin d'atteindre cet objectif, une série de mesures concrètes constituant le « paquet énergie-climat » avaient été adoptées en 2008.

Avec cet engagement unilatéral, les européens se positionnaient en leaders mondiaux de la lutte contre le réchauffement climatique et espéraient entraîner dans leur sillage les autres pays de la planète lors de la conférence internationale de Copenhague en décembre 2009. L'Union Européenne avait même annoncé qu'elle porterait son objectif à 30 % si les autres grands émetteurs de gaz à effet de serre (Etats-Unis, Japon, Chine, Inde, Brésil) s'engageaient sur un effort comparable.

On sait l'échec que fut cette conférence... ; les experts ont analysé depuis les engagements pris par les pays adhérant à l'accord de Copenhague et ont pu montrer qu'ils ne suffiraient pas à atteindre l'objectif fixé (limiter le réchauffement climatique à 2 °C).

Cependant, les négociations internationales continuent ; d'autres rendez-vous sont fixés et Bruxelles souhaite reprendre la main. Alors que la crainte de voir des industries se délocaliser en dehors de l'Union Européenne si les contraintes y devenaient trop fortes bridait jusqu'à présent les ambitions européennes en matière de réduction des émissions, la Commission estime désormais que ce risque est très limité.

En suggérant d'intégrer les importations concurrentes dans le marché européen des quotas d'émissions, elle trouve même une solution alternative à la taxe carbone aux frontières, chère à Nicolas SARKOZY mais jugée incompatible avec la politique commerciale européenne.

Bruxelles va donc proposer aux Etats membres de porter l'objectif de réduction des émissions de 20 % à 30 %, espérant ainsi relancer positivement les négociations internationales et venir en appui au projet de loi sur le climat en cours d'examen au Congrès américain. Cette ambition relevée devrait en outre permettre à l'Union Européenne de tirer plus de bénéfices du « verdissement » de son économie, notamment en matière de création d'emplois.

Alain MARTY
Centre d'Information Europe Direct